



**Délibération 2022 10 17-04 : FINANCES - Budget
Annexe PLH - Contrat d'emprunt court terme de
300 000 €.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 10/10/2022
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 11/10/2022
Pouvoirs :	7	
Votants :	33	Affichage du compte rendu : 20/10/2022
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES (arrivé à la délibération n° 02), Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD (arrivé à la délibération n° 03), Yolande CHAREYRE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA (arrivé à la délibération n° 02), Véronique DUMAS, Aline DURAND, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M Philippe LARGE M Christian NEUVILLE donne pouvoir à M Safi BOUKACEM Mme Fatima FERNI donne pouvoir à M Daniel JULLIEN M Roland BADOIL donne pouvoir à Mme Ghislaine FROMM Mme Brigitte REGIS MOREAU donne pouvoir à Sylvère MATHIEU Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M Henri COQUARD		
Absents ou excusés :		

Mme Béatrice DUMORTIER est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Vu le budget annexe PLH de la Commune de Vaugneray pour l'exercice 2022

CONSIDÉRANT que les recettes d'investissement prévoient le recours à un emprunt sur l'exercice pour financer les opérations de l'exercice,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de souscrire un emprunt court terme pour un montant de 300 000 € pour une durée maximum de 12 mois en attendant la souscription d'un prêt conventionné auprès de la Banque des territoires pour l'opération de création de 2 logements sociaux au 3 rue de la Maletière.

Sur proposition de la commission finances, il est proposé de :

Banque	Durée	Taux	Echéances
Crédit agricole	12 mois	0,80 %	Déblocage par tranches possible Intérêts annuels à terme échu.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver le projet d'emprunt tel que proposé.

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :*

**33 suffrages exprimés : 33 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

APPROUVE le projet d'emprunt de 300 000 € dans les conditions susvisées avec le crédit agricole



Délibération 2022 10 17-04 : FINANCES - Budget
Annexe PLH - Contrat d'emprunt court terme de
300 000 €.

- DÉCIDE** que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de paiement sans mandatement préalable
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt relatif à cet emprunt et à procéder ultérieurement sans autre délibération à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat.
- DIT QUE** les crédits sont inscrits au budget annexe PLH 2022.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

20/10/2022

et de la publication en mairie le 20/10/2022

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

